

وصيتي

Mon testament

Mon testament

Louange à Allah et que la paix et le salut soient sur le Messenger d'Allah. Ceci étant dit :

Je suis (.....)
Numéro de ma carte d'identité :

Je recommande, alors que je suis dans un état reconnu par la loi islamique de pleine conscience et de bonne compréhension, que j'atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé ; que Muhammad est Son serviteur et Messenger ; que Jésus ('Issâ) est le serviteur d'Allah, Son Messenger, Sa Parole qu'Il envoya à Marie (Maryam) et un esprit provenant de Lui ; que le Paradis est vérité et que l'Enfer est vérité ; que le jour du Jugement surviendra sans le moindre doute, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombes.

Je recommande à ma famille, si la mort devait survenir, de faire preuve de patience, d'acceptation et de soumission.

Je leur recommande de ne pas organiser de funérailles ni de rassemblements spécifiques pour le deuil et de veiller à suivre la Sunna.

Et je leur recommande ce qu'Abraham et Jacob ont recommandé à leurs fils :

(يَا بَنِيَّ إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَى لَكُمُ الدِّينَ فَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُمْ مُسْلِمُونَ).

" Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion : ne mourrez donc qu'en état de totale soumission !"

Je leur recommande également la crainte d'Allah (Exalté soit-Il) et Sa surveillance en secret et en public, qu'ils respectent les limites d'Allah, qu'ils se conforment à Ses ordres et évitent Ses interdits, et qu'ils préservent la prière car elle est le pilier de la religion.

Et je leur recommande de ne pas se diviser ni diverger, de se montrer miséricordieux les uns envers les autres, de ne pas couper les liens les unissant les uns les autres, de maintenir les liens de parenté, de préserver leurs biens, de respecter les limites fixées par Allah à leur égard, de ne commercer qu'avec ce qui est licite et pur, de s'éloigner de l'usure, qu'elle soit petite ou grande, et de coopérer entre eux dans ce qui est bénéfique pour leur religion et leur vie mondaine.

Et je leur enjoins aussi ce qui suit :

Premièrement : S'empressez de régler les dettes qui sont à ma charge dans les plus brefs délais, car : « L'âme du croyant est suspendue à

ses dettes jusqu'à ce que l'on s'acquitte de celles-ci [en son nom]. »

Mes dettes sont les suivantes :

Droits envers Allah le Tout-Puissant [tels que l'aumône [légale], le jeûne, les expiations et les vœux) qui sont :

.....

Droits des gens (Dettes ou dépôts de confiance) qui sont :

. La somme/le dépôt ----- Le créancier/le dépositaire ----- Son adresse ----- Son téléphone portable ----- Date d'échéance/d'acquittement

Deuxièmement : La collecte de mes biens et créances auprès des autres, qui sont les suivants :

. Le montant ----- Nom du débiteur ----- Son adresse ----- Son numéro de portable ----- Date d'échéance

Troisièmement : Inventaire de mes biens, qui sont les suivants :

a- Espèces déposées sur mon compte et leurs détails sont les suivants :

Banque ----- Agence ----- Son numéro -----
Numéro de compte IBAN ----- Compte enregistré
au nom de ----- Spécifique à

b- Biens tangibles :

Biens immobiliers possédés et dont les détails sont précisés comme suit :

Catégorie de propriété ----- Numéro du titre ---
-- Sa date ----- Émis par ----- Ville ----- Quartier

Quatrièmement : Je lègue de mes biens :

à valeur de : ().

Propriété immobilière, à savoir en ma possession située dans le quartier de la ville de, avec le numéro de titre et sa date

à hauteur de : (%) .

Cinquièmement : Le tuteur des biens légués est : (.....) et son numéro d'identité est (.....) et le tuteur du reste de l'héritage jusqu'à sa répartition est : (.....) et son numéro d'identité est (.....)

Le tuteur de mes enfants mineurs pour leur bonne éducation, la préservation de leurs biens et leur investissement est : (.....) avec le numéro d'identité (.....) et le tuteur pour le mariage de mes filles est : (.....) avec le numéro d'identité (.....)

Et après eux, ceux qui remplissent les conditions suivantes : l'islam, la maturité, la probité et la force, l'équité et la droiture autant que possible. Le tuteur a le choix de désigner le tuteur qui lui succédera, et ainsi de suite pour chaque tuteur avec celui qui le suit.

Sixièmement : Les gains découlant des biens légués doivent être dépensés dans les voies de la bienfaisance et de la charité, à savoir :

Les catégories caritatives spécifiques :

.....

S'il reste des gains, ils doivent être dépensés dans des œuvres caritatives générales (le domaine éducatif, le domaine social et de secours, le domaine de la prédication, les mosquées, le domaine de la santé, le domaine des médias constructifs), et les proches sont ceux qui doivent en profiter prioritairement ; et en cas de besoin, les proches doivent être privilégiés.

En conclusion de ce testament, je vous prie de me pardonner pour toute erreur ou manquement de ma part, car nul n'en est exempt, et Allah est Celui dont l'aide est sollicitée. Je n'oublie pas de vous recommander d'invoquer abondamment pour moi. Je demande à Allah de bénir mes proches, d'embellir ma fin, de me pardonner ainsi qu'à mes parents, d'élever mon rang dans l'au-

delà ainsi que celui de mes parents et des musulmans. J'ai permis à quiconque d'en témoigner, et Allah est le Meilleur des témoins.

Ce testament a été rédigé le correspondant au ../.. / 144..H, et il abroge ce qui le précède.

Qu'Allah couvre d'éloges et préserve notre Prophète Muḥammad, ainsi que sa famille et ses Compagnons.

La qualité ----- le nom ----- la date ----- numéro d'identité ----- la signature

Testateur

Le premier témoin :

Le second témoin :

Attention : Ceci est un testament abrégé convenant à l'ensemble des musulmans. Pour plus de détails, veuillez nous contacter. Vous pouvez également rédiger vos testaments et obtenir des consultations gratuites auprès du Centre Waqf, experts en testaments et waqfs, via l'application Al-Wassiyyah.

"ما حق امرئ مسلم له شيء يوصي فيه يبيت ليلتين إلا
ووصيته مكتوبة عنده"

" Il n'appartient pas à un musulman ayant des choses à recommander de passer deux nuits sans que son testament ne soit écrit auprès de lui ". Rapporté par Al-Boukhârî – à mettre sur la couverture

« Sitôt après avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire cela, je n'ai pas laissé passer une nuit sans avoir mon testament écrit auprès de moi. » 'Abd Allah ibn 'Omar – à mettre sur la couverture.

Le bienheureux est celui dont les œuvres ne cessent, bien que son souffle s'est s'interrompu. Ibn Qoudama – à placer à la fin du testament.

Testament simplifié pour l'ensemble des musulmans – à placer sur la couverture

Le sommaire

Mon testament	2
---------------------	---

fr404v1.0 - 06/09/2026